

LA LETTRE DU SPECTACLE

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT – BIMENSUELLE – N°267 – 4/02/2011

DANS L'ACTUALITÉ

► Festivals : bonnes préventes d'hiver

Les promotions de Noël des festivals de musique d'été ont reçu un bon accueil du public, même sans connaître les programmations.

Lire page 2

► Tréteaux de France : Huster se retire

Nommé en juin, le comédien a renoncé à diriger le centre dramatique national itinérant.

Lire page 3

► Auxerre et Vannes : un an de scènes musicales

Ouvertes début 2010, les deux scènes de musiques actuelles ont rempli leurs objectifs.

Lire page 5

► La Réunion : Le Séchoir veut devenir scène nationale



MARC BOXBERGER

Associant désormais toutes les tutelles, la scène conventionnée emménagera dans un nouveau lieu neuf et plus vaste en 2013.

Lire page 8

► Nantes soutient un grand festival jeune public

La présentation de la première biennale Petits et Grands est l'occasion pour la Ville de s'affirmer en pointe sur le secteur jeune public.

Lire page 9

FINANCEMENTS CULTURELS

Un fonds de soutien ressort du chapeau

Frédéric Mitterrand a évoqué un fonds extrabudgétaire pour soutenir les marges artistiques du spectacle vivant, en se référant au modèle du CNC. Une piste qui se révèle une impasse, à défaut de ressources nouvelles.

À défaut d'un plan de relance, le financement du spectacle vivant public fera l'objet d'une nouvelle étude en 2011. C'est ce qu'a annoncé Frédéric Mitterrand lors de ses vœux à la presse le 25 janvier. L'objectif est toujours de trouver des ressources «*au-delà des subventions qui relèvent du budget du ministère*», pour remédier à la fragilité des marges artistiques. «*Le modèle vertueux du CNC doit éclairer cette réflexion*», a estimé le ministre de la Culture et de la Communication. Il ressort ainsi deux propositions des Entretiens de Valois, datant de 2008 : d'une part, créer un fonds de soutien pour la création et la diffusion, d'autre part, confier la gestion du fonds à un Centre national du spectacle vivant inspiré du CNC. Mais comment alimenter ce fonds de soutien ? Dès cette première question, le modèle CNC cesse d'être opérant. L'établissement public du cinéma gère, en effet, les recettes de trois taxes, sur les entrées en salles de cinéma (121 M€ en 2010), sur les services de télévision (422 M€) et sur la vidéo (32 M€). Les taxes du même type dans le spectacle vivant sont celles destinées au fonds de soutien du théâtre

privé (6,4 M€ en 2009) et au Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (20 M€). Lors des Entretiens de Valois, l'idée avait été avancée d'étendre ce principe de taxe sur les entrées à l'ensemble des spectacles. Elle s'est heurtée à l'opposition résolue du théâtre privé qui craignait de voir ses moyens dilués dans un fonds généraliste. Ses représentants ont fait remarquer que leur fonds de soutien intervenait pour garantir un risque de perte sur des projets de production visant l'équilibre

financier. Ce qui n'est pas le cas, par nature, du spectacle vivant subventionné. Par ailleurs, celui-ci n'a pas, à l'instar du cinéma ou des variétés, de grosses productions américaines pour garnir les caisses d'un fonds de soutien. Il faudra trouver ailleurs des recettes extrabudgétaires. La taxe sur les jeux en ligne a finalement servi au patrimoine. Reste la taxe sur la publicité en ligne (appelée par certains taxe Google), dont la mise en place, prévue au départ au 1^{er} janvier 2011, vient d'être reportée ►

La «Culture pour chacun» appartient déjà au passé

La culture pour chacun aura fait feu de paille. Ce nouveau concept avait marqué l'année 2010 de Frédéric Mitterrand. Le ministre n'y a pas fait mention lors de ses vœux à la presse le 25 janvier. Le forum national du 4 février qui devait boucler le cycle de réunions régionales «Culture pour chacun» a même été rebaptisé Forum Culture 2011. Au contraire, dans ses vœux à la presse, Frédéric Mitterrand a rendu hommage aux acteurs de la démocratisation culturelle : «*Je ne souhaite en aucun cas remettre en cause ce qui est au cœur de l'action patiente et continue des pouvoirs publics depuis la création de ce ministère.*» Le forum du 4 février sert donc à aider ces acteurs dans leurs nouveaux défis : «*individualisation des pratiques culturelles, inégalités d'accès persistantes notamment dans les quartiers sensibles et dans le monde rural, fractures sociales et générationnelles, risque du communautarisme culturel, visibilité croissante de la diversité de la société française.*» Ce qui n'aura pas empêché la CGT, le Syndeac et le SNSP d'appeler à manifester à l'entrée du forum.

par l'Assemblée nationale au 1^{er} juillet. Mais ses recettes sont incertaines – entre 10 et 20 M€ – et leur affectation l'est encore davantage. Frédéric Mitterrand lui-même a déjà posé une option. Lors de son passage au Midem, il a promis à l'industrie musicale la recherche de financements «*innovants et pérennes*», en évoquant les «*revenus vertigineux*» des diffuseurs Internet. Autre idée envisagée, celle de verser au fonds du futur centre national du spectacle vivant la part de recettes provenant de la copie privée destinée à financer la création et gérées actuellement par les sociétés de droits (Sacem, Adami, Spedidam, SACD...). Mais ce ne serait qu'un transfert et non un apport nouveau. La mission d'étude que prévoit Frédéric Mitterrand aura du pain sur la planche pour justifier la création d'un centre national du spectacle vivant par la gestion d'une ressource nouvelle. À moins qu'elle ne parvienne à prouver la nécessité économique de créer un seul guichet pour toutes les subventions et garanties nationales aux projets de création et diffusion du spectacle vivant. Peut-être aura-t-on fini par oublier que ce guichet devait être fondé sur des ressources nouvelles pour compenser la faible progression des financements d'État au spectacle vivant depuis cinq ans. ●

YVES PÉRENNOU

FESTIVALS

Bonnes préventes d'hiver

De nombreux festivals de musiques actuelles ont lancé avec succès des promotions dès la fin de l'année dernière. Pour la première fois, les Francofolies de la Rochelle ont commercialisé des pass 3 jours (14 au 16 juillet), pour la grande scène Saint-Jean-d'Acre. Mis en vente le 15 décembre à 50 € (contre 37 € la soirée), les 1 000 pass ont trouvé preneur pour moitié avant Noël. «*À ce jour, ils sont tous vendus, alors que la programmation sera dévoilée le 1^{er} février*», constate Maryz Bessaguet, directrice de la communication. Le festival Musilac (Aix-les-Bains) a commercialisé, dès le 15 novembre, 5 000 «*Pass confiance*» à 66 € au lieu de 115 €. Tous ont trouvé preneur avant même la communication, début janvier, des six premiers artistes programmés. Après celle-ci, 5 000 «*Pass promo*» ont été commercialisés à 85 €, également tous vendus. «*Ces opérations montrent qu'une bonne partie du public vient pour le festival plus que pour les artistes proposés, qu'il fait confiance à Musilac, c'est rassurant*», analyse Yves Feltrin, responsable de la billetterie. Rosalie Lakatos, du festival Europavox (du 27 au 28 mai à Clermont-Ferrand), plaide aussi en faveur de ces préventes : «*Elles permettent d'attirer l'attention sur le festival. Le public nous fait confiance, ce qui permet également d'avoir un peu de trésorerie en amont.*» Le Printemps de Bourges (du 20 au 25 avril) ne vend pas de pass, car il a lieu

dans des salles de jauges très différentes. La manifestation a néanmoins proposé pour la première fois des billets à la vente à la mi-décembre pour cinq spectacles, y compris pour les soirées Rock'n'Beat Party et Sunday Reggae dont les programmations n'ont pas été dévoilées. «*Les billets se vendent bien. Cela nous donne des premières tendances qui nous permettront d'adapter notre communication sur telle ou telle soirée*», assure Lily Fisher, directrice de la coordination qui ne donne



SYLVAIN ROUSSILLON

Les Francofolies ont ouvert leur billetterie dès décembre.

aucun chiffre. Pour l'achat de trois spectacles, l'internaute bénéficiera d'une réduction de 10%. Bien d'autres festivals pratiquent ces préventes (Nuits Sonores, Garorock...), à l'instar de gros festivals européens comme Benicassim, Sónar ou Glastonbury qui mettent en vente des pass 7 à 11 mois avant le début de la manifestation. Cependant, les festivals britanniques ne proposent quasiment jamais de tarifs préférentiels. ● NICOLAS DAMBRE

ILS ONT DIT

Michel Destot, président de l'Association des maires des grandes villes de France.

Dans L'Observatoire des politiques culturelles (hiver 2010)

«Les instances de concertation [avec l'État] ne manquent pas. [...] Mais cela reste insuffisant. La concertation devrait déboucher sur de réelles expérimentations.

Ce qui pour le moment n'est pas le cas. On assiste à une vraie recentralisation de l'État dans le domaine de la culture. Il concentre nettement ses politiques tout en voulant rester prescripteur – mais sans être payeur !»

Xavier Darcos, président de l'Institut français, à l'Assemblée nationale, le 26 janvier

«Au contraire de l'association Culturesfrance [...], l'Institut français est l'opérateur du seul ministère des Affaires étrangères et européennes pour ses actions à caractère culturel. Autrement dit, loin de se limiter à l'organisation de déplacements d'artistes, d'écrivains ou de penseurs, l'Institut français a pour mission d'apporter aux stratégies diplomatiques de la France le soutien et les moyens de l'action culturelle.»

RÉSEAU

Les scènes conventionnées veulent être entendues

Déjà alarmée de n'avoir pas été pris en compte dans la liste des labels et réseaux nationaux, l'Association nationale des scènes conventionnées (ANSC) alerte : «*Le ministère de la Culture et de la Communication n'a pas mis en place, à ce jour, de groupe de travail nous associant sur le projet de circulaire «Orientations pour la politique en faveur du spectacle vivant/aide aux lieux de diffusion : programme national des scènes conventionnées*». L'ANSC, présidée par Josette Joubier, présidente du Grand Théâtre de Lorient, rappelle que certains de ses adhérents voient leurs budgets fragilisés. Faute d'un cadre légal, ces scènes subiront les contrecoups de la réforme des collectivités territoriales et courent le risque «*de reprise en main des orientations artistiques au niveau local*». «*Nous demandons au ministère de la Culture et de la Communication la confirmation que les scènes conventionnées relèvent bien d'un engagement d'intérêt national et, à ce titre, de définir ensemble clairement la mise en place de contrats d'objectifs soumis à évaluation entre l'État, les collectivités engagées et le directeur, porteur du projet artistique*», écrit l'association. ●

TRÉTEAUX DE FRANCE

Huster se retire

Six mois de perdus et une saison 2011-2012 en points de suspension, c'est le bilan calamiteux de la nomination de Francis Huster à la direction des Tréteaux de France. Choisi le 7 juin 2010 par Frédéric Mitterrand, l'acteur devait prendre son poste en janvier. Il y a renoncé – il n'avait pas encore signé de contrat – ouvrant la voie à un nouvel appel à candidatures. Le ministère de la Culture a demandé à Marcel Maréchal de prolonger sa mission jusqu'au 30 juin. Francis Huster avait imaginé un projet à deux volets où il donnait une place importante à la constitution de sa Troupe de France. Son tourneur, Théâtre actuel, annonce ainsi *Dom Juan*, de Molière mis en scène par Francis Huster dans les festivals d'été 2011 et en tournée à partir de 2012. Incompatible avec la direction d'un centre dramatique national itinérant. «*On dort à l'hôtel 120 jours par an*, confirme Marcel Maréchal. *Il faut être sur le terrain, c'est le sens de cette mission de théâtre itinérant.*» Si les rumeurs évoquent une recommandation de l'Élysée, Francis Huster avait été choisi pour sa notoriété, supposée faciliter la vente des tournées dans les petites villes. Reste à voir si ce critère sera encore dominant pour choisir le nouveau successeur de Marcel Maréchal. ● Y. P.

CDN

Directeurs adjoints : quels «parachutes» ?

Le centre dramatique national de Thionville n'échappe pas à la règle. Le directeur adjoint du précédent directeur, Laurent Gutmann, a quitté son poste au 31 décembre dernier, un an après l'arrivée du nouveau directeur Jean Boillot. Bien avant, Vincent Adelus avait cherché à sensibiliser les pouvoirs publics sur le sort des directeurs adjoints suite aux nouvelles nominations : «*Une habitude de changement se met en place dans la profession, observe-t-il, comme si le directeur adjoint faisait partie de l'équipe artistique. La difficulté, c'est de trouver une porte de sortie honorable, d'éviter que les sortants ne se retrouvent en situation difficile, mais aussi que l'établissement puisse provisionner ces départs.*» ●

ASSURANCE CHÔMAGE

Intermittence : le déficit à la une

Les chiffres qui gênent. À la une de l'édition du 28 janvier, le quotidien *Les Échos* présente comme une révélation le déficit de plus d'un milliard d'euros pour les annexes 8 et 10 de l'assurance chômage, c'est-à-dire ce qui relève des intermittents du spectacle. L'information a de quoi choquer les lecteurs. L'Unedic et les partenaires sociaux payent là leur manque de transparence. *La Lettre du Spectacle* avait rendu compte de ces chiffres dans son édition du 5 novembre, appelant à l'ouverture d'un débat sur le sujet. Rappelons que le terme «*déficit*» désigne ici l'écart entre les cotisations des intermittents et ce qu'ils perçoivent en allocation chômage. Les coti-

sations des salariés permanents du spectacle n'y sont pas pris en compte. Or, en accordant des conditions spécifiques d'indemnisation aux travailleurs du spectacle, l'Unedic – régime interprofessionnel – reconnaît bien un fonctionnement particulier au secteur dans son ensemble. Par ailleurs, malgré la hausse d'activité du secteur, le montant de ce déficit a cessé de progresser depuis 2005. Pour mémoire, une fusion des annexes 8 et 10 au sein de l'annexe 4 des intérimaires – ce que préconisait le Medef en 2003 – réduirait le déficit d'un quart seulement (tout de même plus de 250 M€). La CGT a beau jeu de rappeler que le déficit propre à l'annexe 4 n'est jamais communiqué. ● Y. P.

TOULOUSE

Kader Belarbi au Capitole

Kader Belarbi a été nommé directeur désigné au Ballet du Capitole, par la Ville de Toulouse, au 1^{er} février. La décision est rapide, le contrat de Nanette Glushak courant jusqu'en 2012, mais il ne prend ses fonctions de directeur qu'à partir du 1^{er} août 2012. «*Le maire de Toulouse a mis la pression sur cette nomination car il souhaite que le ballet puisse trouver sa place dans le projet de développement de la danse qu'il entend mener sur la ville*», explique Frédéric Chambert, directeur de l'opéra. Au moment où le centre de développement chorégraphique élabore ce qu'il appelle la Cité de la danse – les crédits d'investissement ont été votés au conseil municipal du 17 décembre – la Ville veut mettre en cohérence les ressources chorégraphiques locales. Ce qui ne paraissait pas possible avec une directrice attachée à un répertoire balanchinien et post-balanchinien. Le rôle de Kader Belarbi sera «*de faire la même chose que ce que je fais en matière lyrique*, dit Frédéric Chambert, *établir des passerelles entre les différents répertoires*» tout en maintenant la compagnie de 35 danseurs dans le domaine de la danse académique. Agé de 49 ans, entré à l'opéra de Paris à 13 ans, nommé étoile en 1989 par Noureiev, Kader Belarbi a effectué un brillant parcours dans la «*grande maison*». Depuis quelques années, il chorégraphie. Sa compagnie était en 2010 en résidence à Châlons-en-Champagne. Sa collaboration avec le Ballet du Capitole, en février 2010, s'est avérée décisive. ● P. V.



Dans *La Pavane du Maure*, au Capitole de Toulouse, en 2010

COLLECTIVITÉS

DAC : une fédération à six

Six associations de directeurs d'affaires culturelles (DAC) ont convenu le 6 janvier de se fédérer. Ce sont Cultures & Départements, l'association des DAC d'Île-de-France, le Club des responsables d'affaires culturelles d'Île-de-France, L'Association des DAC de Midi-Pyrénées, l'Association des DAC d'Aquitaine, l'Association des DAC de Rhône-Alpes. Quant à l'association des DAC des Régions, de création récente, elle prendra position plus tard. Ne figure pas dans la liste l'association des DAC des grandes villes et agglomérations de France (ADAC GVAFF) qui a joué un rôle clé dans la création du comité de liaison, le Clidac. «*Une fédération, avec toutes les*

questions organisationnelles et de représentation qu'elle implique, ne figure pas dans nos priorités, explique Robi Rhebergen, président de l'ADAC GVAFF. *Notre projet pour les trois ans vise davantage les collaborations sur des contenus, dans la perspective d'anticiper les incidences des réformes sur l'organisation territoriale en 2014, et cela non pas seulement avec les DAC, mais aussi avec d'autres professionnels et acteurs des domaines culturels et artistiques, voire plus transversaux et en relation avec le ministère de la Culture et de la communication et les associations d'élus.*» Robi Rhebergen se rejouit d'y travailler avec Culture et Départements et l'association des DAC de Régions. ●

AUDIOVISUEL

Diffusion de spectacle vivant à la télévision : la part belle aux comédies et aux one-man shows

Je ne peux pas me satisfaire du fait que l'explosion des chaînes de télévision a comme résultat qu'on a plutôt un peu moins de théâtre aujourd'hui à la télévision qu'on en avait il y a trente ans, quels que soient par ailleurs les efforts de France Télévisions», déclarait Nicolas Sarkozy lors de ses vœux au monde de la culture, le 19 janvier. Souvent invoqué, le service public présente un état des lieux morose. Le bilan du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour les programmes de France Télévisions en 2009, publié en décembre dernier, montre que la plus grande partie des retransmissions de spectacle vivant passe sur France 4. En 2009, cette chaîne a diffusé 190 spectacles qui sont essentiellement des comédies et one-man shows. La danse et le lyrique en sont absents. France 2 avait diffusé 39 spectacles dont 19 dramatiques et seulement 3 chorégraphiques. En ce qui concerne la retransmission de concerts, France 2 affiche

40 heures, France 3 annonce 144 heures, et France 4 indique 229 heures. Mais ces diffusions n'ont quasiment jamais lieu à des



Le Hamlet, de David Bobee, filmé par Axe Sud Production, sera diffusé sur France Ô le 6 mars.

heures de grande écoute. Au ministère de la Culture, on rappelle qu'une renégociation du cahier des charges du groupe de télévision publique démarre et que le ministre s'attachera à défendre le spectacle vivant. Mais pour l'instant aucun dispositif d'aide aux captations ou à la diffusion n'est programmé. Au Centre national du cinéma (CNC), on a relevé une tendance à la baisse de captations dans les musiques actuelles, l'année passée. Si le théâtre se maintient, le genre humour et divertissement reste largement dominant. Or, le CNC, à travers ses aides, n'est pas supposé appliquer une ligne éditoriale ni rétablir certains équilibres esthétiques. «*Tout part de la commande d'une chaîne, note Marie Mas-Moisy, en charge du spectacle vivant au CNC. Nous pouvons alerter, mais pas fixer des directives par discipline.*» 2010 a vu une petite remontée des captations en danse qui reste un secteur négligé par les chaînes, de même que le jazz. ●

Une plateforme de vidéos pour les lycées

«*Il faut mettre à la disposition des lycéens et collégiens ce patrimoine formidable qu'est le spectacle vivant aujourd'hui*», lançait Nicolas Sarkozy, le 19 janvier. Lancé à l'automne dernier, le programme Ciné-lycée propose aux lycées l'accès à une plateforme France Télévisions de films de plus de vingt ans pour des séances de type ciné-club. En ce qui concerne le spectacle vivant, une première expérimentation sur ce modèle aura lieu en mars, en s'appuyant sur le catalogue existant de France Télévisions. Pour la suite, un groupe de travail a été constitué entre les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale pour fixer des critères de choix et élaborer un catalogue, sachant que le programme doit couvrir tout le spectacle vivant, mais aussi les grandes expositions. «*L'idée est que cette proposition ne vienne pas en substitution des programmes existant aujourd'hui du type Lycéens au théâtre ou à l'opéra*», précise Daniel Véron, chef du bureau de l'éducation artistique et des pratiques amateurs à la DGCA. Le dispositif n'est pas soutenu par des moyens spécifiques au ministère de la Culture, mais le ministère de l'Éducation nationale disposerait de moyens pour acheter les droits. La future plateforme de téléchargement de spectacle vivant pour les lycées puisera dans les catalogues existants : France Télévisions, ARTE, CNT, CNC... Elle devrait être mise en place d'ici la fin de l'année. Il n'est pas envisagé, pour l'instant, que ce dispositif serve à promouvoir de nouvelles captations. ● Y. P.

Le CNC réforme ses aides au spectacle

Le Centre national du cinéma (CNC) modifie ses aides pour les productions de spectacle vivant. L'objectif affiché est de baisser le montant minimum de budget exigé pour donner une chance aux programmes destinés à une diffusion sur le Web de bénéficier d'une subvention. Jusqu'à aujourd'hui, le CNC exigeait un budget de dépense horaire française minimum de 76 300 euros. Ce plancher a été jugé trop élevé par le CNC, d'autant que le diffuseur doit financer au moins au moins 25 % du budget. Le plancher sera abaissé à 48 000 euros. Un autre objectif de la réforme est que les montants des subventions soient davantage proportionnels aux budgets. Dorénavant, le dispositif pourra prendre en compte des programmes jusqu'à 7 ou 8 heures, avec une progressivité de l'aide en fonction de la durée. Un point de la réforme plus délicat concerne le montant des valorisations de spectacle dans les budgets. À ne pas confondre avec les coûts techniques et droits artistiques liés à la captation, cette valorisation du spectacle ouvre au producteur du spectacle

des droits à recettes sur les exploitations ultérieures du programme, au-delà de la première diffusion. Or le CNC avait constaté que cette valorisation servait de variable d'ajustement sur certains dossiers de demande d'aide. Les producteurs audiovisuels l'augmentaient parfois pour atteindre le plancher de 76 000 euros ou la baissaient, au besoin, pour préserver le quota de 25% payés par le diffuseur. «*Désormais, cette valorisation du spectacle ne sera plus comptabilisée pour calculer le niveau de subvention*, explique Marie Mas-Moisy, en charge du spectacle vivant au CNC. *Notre problème n'est pas de mettre moins d'argent sur le secteur, mais de le mettre de façon plus équitable. Nous avons défini une courbe d'aide proportionnelle aux dépenses et nous avons remonté cette courbe de façon à ce qu'il n'y ait pas moins d'argent.*» L'enveloppe globale augmente à périmètre constant, et progressera encore à l'avenir, puisque davantage de programmes pourront prétendre à des aides. En 2010 254 dossiers ont été aidés à hauteur de 22,3 millions d'euros. ● Y. P.

VIDÉOTHÈQUE

Numéridanse vise un millier de références

Le lancement du site Numeridanse.tv, le 24 janvier dernier, marque la fin d'une phase d'élaboration de trois ans. Cette vidéothèque internationale de danse en ligne dont le fondateur et animateur, le réalisateur Charles Picq, aime à souligner qu'elle n'a pas d'équivalent au monde, regroupe les efforts de deux institutions, la Maison de la danse de Lyon (69) et le Centre national de la danse de Pantin (93). Pour la première, c'est le moyen de diffuser l'importante collection d'images réalisées, pour la seconde c'est une réponse à la question de la diffusion de la culture chorégraphique qui est au cœur de sa mission. Grâce au soutien de la Fondation BNP Paribas (30 000 € par an) et en tirant tout le bénéfice du plan de numérisation des archives, ce projet met à portée du public une richesse documentaire exceptionnelle. Le site présente un catalogue de 200 vidéos, en extraits ou intégrales, mais l'ambition est d'atteindre rapidement le millier de références. Pour la partie éditoriale, changeant tous les deux mois, sont prévues des captations de spectacles autant que des interviews exclusives. Une troisième rubrique, appelée Channels, vise à offrir à des partenaires extérieurs (les CCN, par exemple) une fenêtre personnelle sur le site à un coût de 65 € par mois. Le budget annuel est estimé à 250 000 € et repose sur ses instigateurs et la fondation BNP Paribas. Celle-ci maintient son soutien, Maison de la danse autant que CND paraissent très investis, mais rapidement, la nécessité de nouveaux partenaires pourrait se faire sentir. ● P. V.

CINÉMA

Un décret favorable aux projections de spectacles

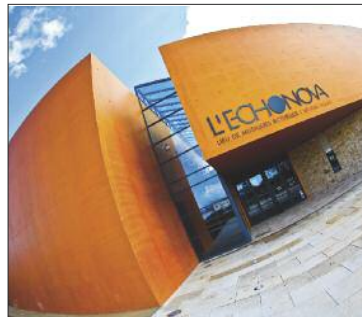
Les exploitants de salles de cinéma sont rassurés, un décret du ministère de la Culture du 17 janvier, garantit que les retransmissions de spectacles vivants continueront à entrer en ligne de compte dans le calcul des aides qu'ils perçoivent du CNC. Sont exclues toutefois les retransmissions sportives, émissions télé de divertissement ou de jeux. Depuis trois ans, les retransmissions d'opéras se sont multipliées dans les cinémas. La SACD s'était inquiétée d'un projet de réglementation qui aurait exclu toutes les projections non cinématographiques dans le calcul des aides versées par le CNC aux salles au titre du fonctionnement ou de la modernisation. Dans le réseau Gaumont-Pathé, les opéras retransmis en direct du Metropolitan Opera de New York ont généré l'an dernier 143 000 entrées sur neuf opéras et 80 salles. Mais ce type de retransmission reste l'apanage de spectacles prestigieux, avec un prix de place élevé : 27 euros, 135 euros le forfait de six places chez Gaumont-Pathé pour les œuvres du Met ou encore 15 euros pour des projections d'œuvres plus anciennes chez MK2 Paris. ●

PREMIERS PAS

Auxerre et Vannes : un an de scènes musicales

L'Echonova près de Vannes (Morbihan) et le Silex à Auxerre (Yonne) sont deux lieux de musiques actuelles inaugurés début 2010. Voici un bilan comparé de leur première année. PAR NICOLAS DAMBRE

L'Echonova



RENAUD RUHLMAN

Inauguré en mars dernier, l'Echonova à Vannes comporte une salle de 600 places et un hall-bar qui peut recevoir jusqu'à 200 spectateurs. « Sur deux trimestres, nous avons accueilli 35 concerts, dont 11 gratuits, 14 étaient complets. Avec 13 000 spectateurs, notre taux de remplissage est de 75% dans nos trois configurations (salle pleine, demie ou assise). En année pleine, nous recevons 50 concerts, pour la plupart en contrats de cession » précise Pierre Pauly, le directeur du lieu. Un jeudi par mois, l'Echonova propose ses Apéros Sonores gratuits, avec des artistes surprises. Autre concert gratuit et mensuel, l'Écho des Studios accueille trois groupes en développement. L'Echonova dispose d'un budget artistique d'environ 160 000 euros, son budget de fonctionnement, initialement de 750 000 euros, a été relevé à 900 000 euros, en raison de charges supplémentaires en fluides et nettoyage. La scène a pu dépasser en 2010 ses objectifs d'un tiers d'autofinancement. Non labellisé SMAC, l'Echonova ne bénéficie d'aucun soutien de l'État. Les cinq studios de répétition ne désemplissent pas, avec 125 groupes inscrits l'an passé. 2011 va mettre l'accent sur les actions culturelles et voir l'équipe de six personnes s'agrandir de deux salariés.

Le Silex



RAYNALD HENRY

Ouvert à Auxerre en janvier 2010, ce lieu comprend une salle de 500 places et un club de 200 places. Le directeur et programmeur, Sylvain Briand, explique avoir « dépassé les objectifs de fréquentation fixés. Avec près de 70% de taux de remplissage, nous atteignons nos objectifs de la troisième année. Il y avait une grosse attente pour cet équipement. Reste à pérenniser cette bonne fréquentation en 2010. » Le Silex a organisé 85 concerts en douze mois, dont 35 concerts gratuits « After Taf » chaque jeudi. « Mais les spectacles gratuits ne remplissent pas toujours plus que ceux qui sont payants », observe Sylvain Briand, qui consacre 80 000 euros aux plateaux artistiques (souvent en coréalisation), sur un budget de fonctionnement de 750 000 euros. Avec un tiers de ressources propres, le Silex atteint l'équilibre financier pour sa première année d'exercice. En 2011, l'équipe de sept permanents va développer la communication, l'accompagnement de groupes locaux et l'action culturelle, encore embryonnaires. Un autre projet, d'envergure, devrait voir le jour cet été : un festival de musiques, qui prendrait le relais de Aux Zarbs (arrêté en 2010). D'ici là, le Silex aura peut-être déjà acquis le label SMAC (salle de musiques actuelles).

FINANCEMENT

Les «AMAP» culturelles : un concept à peaufiner

Du 16 au 18 février, des rencontres nationales seront organisées dans le Pas-de-Calais autour des Associations pour le maintien des alternatives en matière de culture et de création artistique (Amacca). Ces structures tendent à adapter le concept d'une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) au spectacle vivant, et récoltent des fonds auprès de citoyens mécènes pour aider à la diffusion du spectacle vivant. Du Pas-de-Calais à Antibes, une dizaine d'Amacca prennent forme actuellement. Des questions restent en suspens, notamment sur le rôle de soutien à la création que souhaitent se donner certaines Amacca, et sur l'implication des mécènes dans les choix artistiques. Pour l'heure, les Amacca sensibilisent les citoyens à leurs actions. La plus ancienne, créée en 2009 à La Ciotat, compte une quarantaine de petits-mécènes. Pour Olivier Lanoë, à l'origine du concept et qui souhaite mettre en place une charte de fonctionnement commune, 200 donateurs seraient nécessaires à la viabilité d'une Amacca. Le crédit d'impôt



Cie Cacahuète, invitée par la Cellule dans le Gers.

de 66% pour les dons à des structures culturelles «d'intérêt général», défini par la loi de 2003 sur le mécénat culturel, est mis en avant pour les attirer. Les Amacca n'excluent pas de se tourner également vers le mécénat d'entreprise et les collectivités locales.

Intéressée par le concept, l'association la Cellule, dans le Gers, est axée sur les arts de la rue. Elle profitera de son passage prochain en société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) pour créer une Amacca.

Son objectif est de réunir près de 200 citoyens mécènes d'ici à trois ans. Les sommes collectées par ce biais permettront de renforcer la saison arts de la rue proposée par la Cellule sur le territoire des Portes de Gascogne. En contact avec les autres Amacca, l'équipe attend que certains points soient précisés. Pour Laurent Kilani, directeur de la Cellule, l'Amacca doit intervenir en priorité au niveau de la diffusion, moins favorisée que la création dans les dispositifs déjà existants. «Il faut également que nous posions la question : qui sont ces personnes

qui vont être prescriptrices de culture ?», relève-t-il. Un collège représentant public et bénévoles sera intégré à la SCIC. L'Amacca y sera représentée, mais la Cellule souhaite garder la main sur les choix artistiques. Soucieuse de ne pas exclure les publics non imposables et de ne pas bâtir sa communication sur l'argument de la défiscalisation, la Cellule proposera des cotisations fixes à 4,5 € par mois pour les bas revenus et 12,5 € pour les donateurs imposables. ● TIPHAINE LE ROY

SOCIAL

Les maternités ne désarment pas

Une trentaine de dossiers ont déjà été déposés à la Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations), par de jeunes mères de famille intermittentes du spectacle. Il s'agit toujours de dénoncer l'inégalité faite aux femmes intermittentes du spectacle par la Sécurité sociale pour la prise en charge du congé maternité. La réponse apportée par Roselyne Bachelot, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale à la députée Martine Faure (PS) (*La Lettre du Spectacle* du 17 décembre 2010) tendait à confirmer que la Sécurité sociale ne prend pas en compte la particularité des intermittents. La ministre soulignait, en effet, que les intermittentes bénéficient déjà d'un régime dérogatoire favorable dans la mesure où la Sécurité sociale leur demande d'avoir travaillé 800 heures sur douze mois et non pas seulement 200 heures sur trois mois avant l'arrêt maternité. Avec 800 heures, on est évidemment loin des 507 heures sur dix mois exigées par l'Assedic. Mathilde Priolet, l'une des porte-parole du collectif des Maternités, rajoute : «*Bien souvent, la Sécurité sociale ne prend pas en compte les Congés Spectacles. À la reprise d'activité, l'Assedic peuvent ne pas prendre en compte l'arrêt maternité s'il n'a pas été pris en charge par la Sécu. Triple pleine, le temps de l'arrêt maternité n'est pas compté pour la retraite !*» La mobilisation porte quelques résultats. Cinq femmes ayant déposé un dossier à la Halde ont obtenu une réponse favorable de la commission de recours amiable de la Sécurité sociale. Le collectif demande l'harmonisation des conditions d'accès à l'Assedic avec l'arrêt maladie et le congé maternité, y compris si cela suppose un prélèvement supplémentaire sur les allocations Assedic. ●

<http://maternites.over-blog.com>

ORCHESTRES PERMANENTS

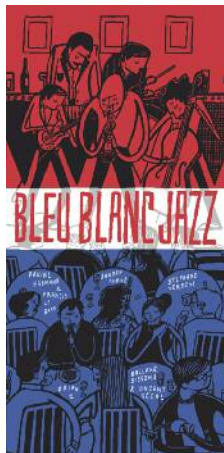
Le Synolr veut positiver

Les orchestres permanents de droit privé ont décidé de se montrer positifs. Lors de l'assemblée générale de leur syndicat, le Synolr, les 17 et 18 janvier à Annecy (74), il ont adopté un changement de ton volontariste par rapport à l'angoisse exprimée l'an dernier dans les colonnes de *La Lettre du Spectacle*. Non pas qu'un coup de baguette magique ait fait disparaître les soucis budgétaires. Comme l'explique Catherine Delcroix, présidente du Synolr et directrice administrative de l'Orchestre national d'Île-de-France, «*Les difficultés financières sont grandes puisque les budgets sont au mieux stables et que les masses salariales augmentent. Mais nous devons prendre en compte cette situation et chercher des solutions, c'est-à-dire comment mutualiser des productions. Il faut réfléchir à des commandes, des créations communes qui peuvent circuler, notamment dans le jeune public. Nous sommes obligés de réduire les coûts tout en maintenant la même activité.*» Difficile de baisser les salaires des musiciens comme au Royaume-Uni ou aux États-Unis, même si un cas s'est produit à l'Orchestre régional de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur en décembre (-10%). En revanche, au Synolr, beaucoup pensent qu'il est temps de réagir sur la question des cachets des chefs et des solistes. «*Nous avons fait un travail sur nous-mêmes*», souligne Catherine Delcroix. D'autre part, suite aux *Entretiens de Valois*, la circulaire sur les labels et réseaux nationaux reconnaît l'existence d'un réseau des orchestres nationaux en région, ce qui est nouveau. Les financements d'État sont maintenus. Nous sommes délégués d'une mission de service public et nous estimons que les pouvoirs publics sont des interlocuteurs. C'est pourquoi notre position est moins contestataire que d'autres syndicats et nous avons participé au forum national Culture 2011 du 4 février. ● Y. P.

EXPORT

Musique : une stratégie de plateaux

Si les succès d'artistes français à l'export sont mesurés encore à l'aune de leurs ventes de disque (David Guetta, puis Phoenix...), l'action des cinq bureaux situés à l'étranger passe surtout par le spectacle vivant. Domaine où, malheureusement, les chiffres manquent. Présentant son bilan 2010, le Bureau Export de la musique française a mis l'accent sur l'organisation de plateaux français. Ainsi, le bureau de New York a mis en place l'an dernier l'opération «France Rocks» et le site Internet du même nom, sur lequel figurent infos et titres à télécharger. Quatre plateaux d'artistes français ont été programmés dans le cadre des festivals CMJ à New York et South by Southwest à Austin, avec, par exemple, Cocoon, General Elektriks, Soko ou Papier Tigre.



Le bureau de Londres a réitéré l'opération «Oui Love», une tournée d'une dizaine de dates pour deux artistes français. Lors du London Jazz Festival 2010, il a ainsi mis en avant dix-huit artistes ou groupes, dans le cadre de «Bleu Blanc Jazz». Ces concerts 100% français sont-ils plus attractifs pour les publics locaux ? Patrice Hourbette, directeur du bureau de Londres, le pense : «il y a un public friand de découvrir les nouveaux talents du jazz, la France étant l'autre pays du jazz après les USA.» Paul de Torcy (Summery Agency), booker du groupe Yeti Lane, aidé par le bureau de Londres, nuance : «Je comprends cette démarche, mais la programmation doit être artistiquement cohérente. Ou bien c'est à nous de rechercher des premières parties de groupes britanniques.» ● N. D.

Aides CNV à l'export menacées

La commission export mise en place en 2010 par le Bureau Export et le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) a été financée à parité par les deux organismes, soit 360 000 euros d'aides distribuées à 66 projets de concerts à l'étranger. La subvention exceptionnelle de 495 000 euros du ministère des Affaires étrangères (MAE) au Bureau Export en 2010 n'étant pas été reconduite, le Bureau Export va répercuter la baisse de son budget à la plupart de ses actions. Pour mémoire, hors l'aide exceptionnelle de 2010, le MAE apporte 290 000 euros au Bureau Export (500 000 € en 2007) et le ministère de la Culture 675 000 euros. «La commission export étant paritaire, si le Bureau Export diminue sa contribution, le CNV devra en faire de même», indique Mary Vercauteren, responsable des activités de production au CNV.

RÉSEAU EXTÉRIEUR

Les Alliances françaises dépendront-elles des instituts ?

Devant la Commission des affaires extérieures de l'Assemblée nationale, le 26 janvier, Xavier Darcos, président du nouvel Institut français, a dessiné l'avenir des relations avec les Alliances françaises : «Une fois qu'un pays ne comptera plus qu'un institut, celui-ci passera une convention avec les Alliances. C'est par lui que passeront les moyens qui seront alloués à celles-ci.» Xavier Darcos a-t-il commis un écart diplomatique ? La convention nationale signée en octobre

entre la Fondation des Alliances françaises et le ministère des Affaires étrangères dit, en effet, le contraire : «Dans l'hypothèse où le ministère, au terme des trois années d'expérimentation de l'Institut français, décidait de lui rattacher le réseau des instituts français de l'étranger, il est entendu que la gestion des personnels détachés mis à disposition des Alliances françaises, ainsi que des subventions de fonctionnement attribuées aux Alliances, restera du ressort direct du ministère.» ●

ESPAGNE

José Martinez à Madrid

Danseur étoile de l'Opéra de Paris José Martinez a été désigné le 18 décembre dernier à la direction de la Compagnie nationale de danse d'Espagne. 21 candidats s'étaient présentés pour succéder à Nacho Duato. José Martinez prendra son poste en septembre 2011 pour cinq ans. Le danseur, de nationalité espagnole, né à Cartagène, a fait l'essentiel de ses études et toute sa carrière à l'Opéra de Paris dont il est l'un des danseurs les plus estimés. Après le succès de Manuel Legris à Vienne (2010), c'est de nouveau un danseur français qui devrait prendre la direction d'une grande compagnie étrangère. ●

L'Institut français de Bilbao ouvre

Proche du musée Guggenheim, L'Institut français de Bilbao a ouvert fin janvier. Dirigé par Irina Petrescu, il est géré conjointement par la Ville et par le consulat général de France. Pour cette année d'ouverture, l'accent est mis sur l'architecture et le spectacle vivant. La programmation est tournée vers la danse, les arts de la rue et le cirque contemporain. Des rencontres artistiques sont également prévues. L'Institut culturel souhaite devenir une «plateforme de rencontre pour les citoyens», par le biais de la culture. L'axe Aquitaine/Pays Basque/Espagne du nord sera mis en avant. Des partenariats sont déjà noués avec l'OARA (Office artistique de la région Aquitaine), les Villes de Bordeaux, Hendaye, Biarritz et Bayonne. ● T. L. R.

ISRAËL

Vanessa Paradis : un doute sur l'annulation

Vanessa Paradis a-t-elle annulé un concert à Tel-Aviv sous pression des appels au boycott d'Israël ? Un membre d'Auguri Productions, le producteur français des concerts de la chanteuse, confie : «L'ensemble des concerts qui devaient avoir lieu entre le 2 et le 15 février ont été annulés car l'artiste a des obligations par rapport à sa carrière de comédienne. Des groupes de pression ont saisi cette annulation pour laisser à penser qu'ils y étaient pour quelque chose.» En fait, seuls deux concerts publics ont été annulés, à l'opéra national de Tel-Aviv le 10 février et à Istanbul le 7. L'association Euro-Palestine avait écrit à la chanteuse et à sa maison de disques Universal Music le 27 décembre pour demander d'annuler. Le 15 janvier dernier, une manifestation en ce sens avait été organisée lors du concert de Vanessa Paradis à Conflans-Sainte-Honorine. Le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) envisage de porter plainte pour «provocation à la discrimination». En France, le boycott, assimilé à une discrimination, est interdit. ● N. D.

Toulouse : SMAC

en vue. Une nouvelle scène de musiques actuelles, comprenant une salle de 500 places et des locaux de répétition, sera construite à Toulouse dans le nouveau quartier de Borderouge, a confirmé à la presse l'adjointe au maire de Toulouse chargée de la culture, **Vincentella de Comarmond**. L'investissement est estimé à 6 millions d'euros. L'objectif est d'ouvrir fin 2013.

Pyrénées-Méditerranée et arts vivants.

L'association Chèvrefeuille organisera le premier marché eurorégional des arts vivants. S'inscrivant dans la coopération entre

les régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Catalogne et îles Baléares, le salon professionnel Lo Festenal se tiendra du 19 au 21 mai à La Grainerie de Toulouse-Balma.

Besançon : ouverture de La Rodia.

La nouvelle scène de musiques actuelles de Besançon, La Rodia, a ouvert le 27 janvier. Dirigée par **Manou Combi** qui a piloté le projet depuis ses débuts, elle compte des salles de 320 et 900 places et deux studios de création. Prochainement à l'affiche : X Syndicate, Lilly Wood And The Prick, The Young Gods, Yael Naim, Erik Truffaz, Mademoiselle K...

LA RÉUNION

Le Séchoir aussi candidat au label de scène nationale

Le Séchoir, scène conventionnée à Saint-Leu de la Réunion, a fait entrer un nouveau partenaire dans son tour de table avec Territoires de la côte ouest (TCO). La communauté d'agglomération rejoint la Ville, l'État, la Région et le Département dans une convention de quatre ans. Et la réhabilitation du quartier Bois-de-Nèfles sera accompagnée, pour la fin 2013, de la construction d'un complexe culturel avec une salle de 400 places assises (800 debout). Actuellement, le Séchoir a une jauge

de 198 places. Sa scène peine à accueillir certains spectacles avec une ouverture de sept mètres. Nommé fin avril 2010, le directeur, Claude Lermené s'est attaché à retisser la confiance avec les collectivités : «*Ce que le Séchoir faisait sur le terrain, notamment avec les établissements scolaires, souffrait d'un manque de reconnaissance*», note-t-il. Il a aussi changé la politique tarifaire et a clarifié les modalités de l'accompagnement artistique. La scène aura trois artistes associés sur trois à quatre ans, dont deux Réunionnais, le musicien Yann Costa, le conteur Sergio Grondin, et une équipe circassienne sans doute métropolitaine. La programmation pluridisciplinaire conserve une forte empreinte locale ou régionale. Le festival annuel Leu Tempo vend 15 000 billets. Pour parachever cet édifice, le Séchoir est candidat à un label de scène nationale.

Au festival Leu Tempo 2010

À la Réunion, les Théâtres départementaux, structure dirigée par Pascal Montrouge, postulent aussi au titre. «*Ce sont deux scènes très différentes en termes d'outils et de style de fonctionnement*», observe le secrétaire général du Séchoir, Jean Cabaret, pour faire comprendre que le Séchoir s'inscrit dans un esprit «friche» quand son concurrent a un caractère plus institutionnel. ● Y. P.



MARC BOXBERGER

- 4,7%

C'est la baisse des perceptions de droits d'auteur sur les concerts, selon les premières estimations 2010 de la Sacem. Cet indicateur inquiétant d'une grande fragilité du secteur des concerts est passé inaperçu lors du point presse de la Sacem au Midem. Globalement, les perceptions de la Sacem sont en effet en hausse (+15%) grâce à des régularisations des chaînes télé de la TNT et de l'ADSL, et ce, malgré une baisse de 7% du côté des radios privées. La Sacem enregistre également une hausse de 4,1% des recettes de la copie privée.

LE CHIFFRE

Archipel : procédure de recrutement.

L'annonce pour le recrutement d'un directeur au nouveau théâtre l'Archipel, à Perpignan, parue dans le dernier numéro de *La Lettre du Spectacle*, fait suite à la mise en place d'un statut d'établissement public de coopération culturelle (EPCC), ce qui implique l'ouverture d'une procédure officielle de recrutement. **Domènec Reixach**, actuel directeur, sera donc naturellement candidat à sa succession.

Un directeur pour le Off d'Avignon ?

Les administrateurs d'Avignon Festival & Compagnies (AF&C) ont finalement décidé de recruter un directeur. Le sujet faisait débat depuis plusieurs années. D'un côté, l'organisation du Off demande de plus en plus de temps et de compétences spécialisées, d'un autre côté, les représentants des théâtres et des compagnies voulaient éviter une professionnalisation de leur structure et le risque de déléguer le contrôle à une équipe permanente.

Sablé : départ de Jean-Bernard Meunier.

Le directeur du Centre culturel Joël Le Theule et du festival de musique classique de Sablé (72) annonce son départ à la retraite. L'édition 2011 du festival, du 23 au 27 août, sera sa dernière. Il avait fondé l'événement il y a trente ans à partir d'une académie de danse et musique anciennes. Le profil de son successeur n'a pas encore été défini. L'année dernière le festival a vendu 8 000 entrées.

Spring 2011 : cirque, culture et territoires.

L'édition 2011 du festival circassien Spring, organisé par la Brèche à Cherbourg (50), Basse-Normandie du 18 mars au 17 avril, sera l'occasion de tenir plusieurs tables rondes professionnelles, les 14 et 15 avril. L'une d'elles traitera du cirque dans l'aménagement culturel du territoire, dans le cadre de l'opération

«Cirque en campagne». Il sera question également du «pouvoir du geste» avec des auteurs de cirque, lors d'une rencontre organisée avec la SACD, mais aussi du cirque québécois en collaboration avec la Délégation générale du Québec à Paris.



Gandini Juggling Quartet

Artstock recycle les décors.

L'association de recyclage de décors Artstock, à Manosque (04), se développe en dehors de la région. Les six permanents récupèrent et entreposent les décors destinés à la benne contre le prix d'enlèvement. Pour les structures intéressées par ces décors de deuxième main, le prix de revente est calculé d'après le temps passé en dépôt. Subventionnée à hauteur de 23 000 € par le Fonds social européen et la Région PACA, l'association travaille déjà avec les Chorégies d'Orange ou le Théâtre des Champs-Élysées.

BIENNALE

Nantes soutient un grand festival jeune public

La programmation du nouveau festival Petits et Grands a été dévoilée le 28 janvier par ses organisateurs Nicolas Marc et Cyrille Planson, accompagnés de Jean-Marc Ayrault, député-maire de Nantes. Ce dernier a décrit la naissance de cette biennale (du 13 au 17 avril) comme un geste fort de politique

culturelle, une promesse électorale tenue. En soutenant un événement aussi ambitieux dès sa première édition – 51 spectacles, 120 représentations dans 30 lieux différents – la Ville de Nantes s'affiche à l'avant-poste dans un secteur en développement. Et Jean-Marc Ayrault a insisté sur le dynamisme de la scène locale dans le jeune public

sur la saison. « Cette année, une aide supplémentaire de 80 000 euros a été prévue pour les lieux et les compagnies, en fonction de cette priorité », a précisé l'adjoint à la culture, Jean-Louis Jossic. Sur un budget de 400 000 euros, la biennale Petits et Grands sera subventionnée par la Ville à hauteur de 350 000 euros. « Dans la famille des grandes villes de France, Nantes innove avec un soutien aussi fort au jeune public », a renchéri Nicolas Marc qui a mûri ce projet pendant cinq ans. 12 000 places seront proposées à un tarif unique de 4 euros, les spectacles étant destinés à des spectateurs de zéro à douze ans, avec un accent porté sur les « bébés-spectateurs ». Le château des Ducs de Bretagne sera le lieu central et l'offre artistique s'appuie sur de nombreuses propositions de médiation et de formations. Petits et Grands proposera également huit rencontres professionnelles sur lesquelles nous reviendrons dans notre prochain numéro. Nicolas Marc et Cyrille Planson, les maîtres d'œuvre du festival au sein de l'association Petits et Grands, sont directeur de publication et directeur adjoint de *La Scène* et *La Lettre du Spectacle*. ● Y. P.

www.petitsetgrands.net



Marie-Hélène Joly, directrice du château des Ducs de Bretagne, Jean-Marc Ayrault, Nicolas Marc et Cyrille Planson.

Les lauréats du fonds lyrique.

Le Fonds de création lyrique, géré par la SACD, a sélectionné dix projets : *Les Grandes Gueules chantent les Shadoks* (production cie Absolut Vocal), *L'Aire du Dire* (Théâtre du Capitole), *L'Homme qui s'efface* (Opéra de Rouen), *Lady Godiva* (CREA), *The Second Woman* (Opéra de Reims), *Mille Orphelins* (Cie Act-Opus), *Des Pétales dans la bouche* (TM+), *Thanks to my eyes* (Festival d'Aix en Provence), *En Attendant le messie* (Tutti Arti), *La Nuit de Gutenberg* (Opéra national du Rhin).

La musique blues se structure.

En France est créée l'association France Blues ouverte aux artistes, associations, festivals, médias et sites web spécialisés (<http://franceblues.com>). Elle est présidée par Jean Guillermo, fondateur du festival Blues sur Seine. Au plan européen, la jeune Union européenne du blues organise le premier challenge européen les 18 et 19 mars à Berlin avec seize pays en lice. (www.bluesyou.com).

Chambéry : du rock avec le CNT.

Pour la dixième édition de sa manifestation décentralisée Scènes Grand Écran, le Centre national du Théâtre (CNT) s'associe avec l'Espace Malraux-Scène nationale de Chambéry et de la Savoie pour un événement sur le thème du rock, du 17 au 20 février. Au programme un invité d'honneur Rodolphe Burger, 17 films « cultes », une exposition participative sur une commande à Renaud Monfourny, un ciné-concert, des courts-métrages, des concerts...



Micro, de Pierre Rigal

Rouen : de l'alcool au bar du 106.

Un public largement opposé à la mesure et des artistes parfois moqueurs sur la scène semblent avoir eu raison de l'interdiction de vente de boissons alcoolisées au bar du 106, scène de musiques actuelles de Rouen. La Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (CREA), dont dépend la SMAC, justifiait cette mesure par la volonté de protéger le public jeune. Lancée à l'ouverture, fin novembre, l'expérimentation devait durer « quelques mois » selon Laurent Fabius, président de la CREA, dans un entretien à *L'Express*. Un mois et demi aura suffi.

La Maison Antoine Vitez s'installe à Paris.

Après vingt ans à Montpellier (34), le centre international de traduction théâtrale se rapproche du Centre national du théâtre (CNT) et s'installe à Paris, au 134, rue Legendre (17^e arrondissement). La direction est inchangée. En 2010, la Maison Antoine Vitez a attribué 18 aides à la traduction, a publié une douzaine d'ouvrages en partenariat avec des éditeurs et organisé de nombreuses rencontres.

Strasbourg : colloque aux Giboulées.

L'université de Strasbourg et le Théâtre Jeune Public (TJP) organisent un colloque du 17 au 19 mars, en ouverture du festival des Giboulées de la marionnette qui se tient du 18 au 26 mars. Les participants étudieront les interactions entre espace scénique et espace marionnettique (eebel@unistra.fr). Une rencontre professionnelle se tiendra également le 20 mars pour observer le parcours des jeunes compagnies des années précédentes. À noter les créations de Grégoire Callies, Tro Héol, La Soupe, la Nef-Manufacture d'utopies, Yeung Fai... Le festival est organisé par le TJP, centre dramatique national d'Alsace-Strasbourg.

FESTIVAL

Harry Lapp choisi à Nice

La Ville de Nice a confié à Harry Lapp Organisation la direction artistique du Nice Jazz Festival, pour la seule édition 2011, du 8 au 12 juillet, en centre-ville. La grande scène pourra accueillir 5 500 spectateurs et le Théâtre de Verdure de 1 800 à 2 400 personnes. L'enveloppe artistique d'un montant de 600 000 euros permettra d'accueillir une trentaine de concerts. Harry Lapp promet : « Je respecterai l'esprit du festival, avec une programmation plus jazzy que jazz, notamment sur la grande scène. C'est un défi pour la Ville de Nice et moi-même, puisque je reviens sur la Riviera après neuf années passées au Festival Jazz à Juan. Nous avons un objectif de 35 000 à 40 000 spectateurs. » Le conseil municipal a voté le 28 janvier des tarifs publics de 35 euros maximum. La Ville se chargera de la logistique et de l'organisation d'un festival off. Elle avait déclaré infructueux l'appel d'offres lancé en juillet dernier pour la délégation de service public du Nice Jazz Festival, alors que seuls deux candidats y avaient répondu, dont Harry Lapp Organisation. L'édition 2011 est gérée en régie municipale et réduite de 8 à 5 soirées. ● N. D.

ÎLE-DE-FRANCE

Cergy arrête 100 Contests

La Ville de Cergy (95) a cessé de financer le festival des cultures urbaines 100 Contests, créé en 2003. Joël Motyl, adjoint chargé de la culture, justifie : « *Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous arrêtons une manifestation qui attirait en moyenne 40 000 personnes. Mais cela ne fait pas sens de porter financièrement à nous seuls un événement dont le rayonnement dépasse la ville de Cergy.* » La municipalité finance 600 000 euros cette manifestation gratuite, organisée mi-juin, qui accueille des compétitions de glisse, des graffeurs, danseurs et musiciens. Dominique Lefebvre, le maire socialiste et président de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, avait décidé l'an passé de ne pas reconduire la subvention communautaire du Furia Sound festival, alors qu'il s'était engagé à stabiliser cette subvention pour les éditions 2008, 2009 et 2010. « *Nous avons décidé de réinvestir une partie des 400 000 euros de subvention dans des actions de renforcement aux musiques actuelles*, indique Joël Motyl. *Notamment pour trois lieux de diffusion : le Forum, l'Observatoire et le Théâtre de Jouy-le-Moutier (20 000 euros chacun). Nous avons également augmenté nos aides en faveur de plusieurs associations.* » ● N. D.

Les 26 Couleurs.

À Saint-Fargeau-Ponthierry (77), les anciennes usines de papiers peints Leroy donneront naissance fin juin à l'espace culturel les 26 Couleurs. Situé au bord de la Seine, ce monument historique comportera une salle de cinéma et de spectacles de 222 places assises, un bar, une salle polyvalente de 200 places et un lieu d'exposition situé dans l'ancienne centrale

Morlaix : arts de la rue.

Nouvelle remise en question pour le festival des arts de la rue de Morlaix (56), le FAR. Le projet de convention entre les tutelles a été invalidé, le président (PS) de la communauté d'agglomération ayant finalement décidé une réduction progressive de la subvention. Le soutien au festival est l'enjeu d'un rapport de force politique entre l'agglomération et la Ville de Morlaix.

Focus Maubeuge : les sélectionnés.

Dix artistes ou compagnies ont été sélectionnés pour la seconde édition du Focus Théâtre qui se tiendra du 30 mars au 2 avril, dans le cadre du festival Via, à Maubeuge (59), organisé par Didier Fusillier. Cette opération associant l'ONDA et l'Institut français (ex-Culturesfrance) présente un plateau artistique français à des programma-

teurs internationaux : Fabrice Murgia, Cyril Teste, François Orsoni, Hubert Colas, Nathalie Béasse, Superamas, Vincent Macaigne, Julie Bérès. Invités aux «salons d'artistes»? : David Gauchard, Benoît Giros, Frédéric Laforgue, Sylvie Landuyt, Nicolas Oton, Dominique Roodthoof, Sophie Rousseau, Arnaud Troalic, Bérangère Vantusso, Guillaume Vincent.

Fonds de dotation à la Chartreuse.

Le centre de recherche, de création et d'animation de la Chartreuse de Ville-neuve-lès-Avignon a constitué un fonds de dotation. Ce nouvel outil financier permet les avantages fiscaux pour le mécénat. Celui de la Chartreuse vise à promouvoir le projet numérique de réalité augmentée au service du patrimoine culturel et de la création artistique.

Ballet de Lorraine : short list réduite.

La nomination de José Martinez à Madrid (*Lire page 7*) modifie la situation concernant le recrutement du successeur de Didier Deschamps au Ballet de Nancy. José Martinez faisait partie de la short list. Restent Petter Jacobson, Hervé Robbe, Marguerite Donlon et Éric Oberdorff.

La Paperie : nouveaux appels.

Le centre national d'arts de la rue la Paperie, à Angers change ses modalités d'appels à candidature pour les résidences. Les sélections auront lieu deux fois par an pour des projets accompagnés l'année suivante. Prochaine date limite le 15 mars (<http://cnar.lapaperie.fr>).

SUR VOS AGENDAS

PARIS

LE 10 FÉVRIER

Quel syndicalisme pour les musiques du monde ?

Par le réseau Zone Franche. contact@zonefranche.com

LE 13 FÉVRIER

La voix du danseur dans tous ses états

Par Arcadi. www.arcadi.fr

LE 14 MARS

Organisation d'événements artistiques : gestion des risques et responsabilités

Par le CND, le CNT, Hors-LesMurs, l'IRMA et le Cipac. www.cipac.net

TOURNEFEUILLE

LE 10 FÉVRIER

La diversité culturelle : un projet politique pour les années 2010 ?

Par le Groupe d'études et de recherches sur les mondialisations. germ@mondialisations.org

BOURG-EN-BRESSE

LES 10 ET 11 FÉVRIER

Cultures et Territoires : pourquoi s'engager ?

Par Cap 3B et le Théâtre de Bourg-en-Bresse. www.theatre-bourg.com

DIJON

LE 15 FÉVRIER

Poétique et politique de la création en direction des publics jeunes

Par la Compagnie de l'Artifice. 03 80 30 12 91

BRUXELLES

LES 15 ET 16 FÉVRIER

Culture en mouvement

Par la Commission européenne. www.culture-in-motion-2011.eu

PHILIPPE PROST



électrique. Le lieu appartient à la commune, qui le gère en régie directe. Dirigé par Loïc Rabache, l'espace culturel accueillera près de 25 représentations par saison, avec un budget de fonctionnement de 500 000 euros.

VITE DIT

- La communauté du Pays d'Aix-en-Provence a finalement voté son adhésion à l'association Marseille Provence 2013 et versera 3,67 M€, de même que la Ville d'Aix.
- Jean-Claude Camus a racheté le bail du Théâtre La Madeleine à Paris à Frédéric Franck.
- La municipalité de Leucate (Aude) cesse de soutenir le festival Les Méditerranéennes qui va déménager dans la même région.



formation
professionnelle
2011

APPRENEZ EN TRAVAILLANT SUR VOS PROJETS AVEC LA FORMATION-ACTION

• Recherche de partenaires privés pour les structures de production et de diffusion du spectacle vivant

Élaborer une démarche de partenariat spécifique à son organisation et ses projets en identifiant l'objet, les limites et les points d'efforts à réaliser

> Valence : 24, 25 mars | 18, 19 avril | 16 mai | 29 juin
> Grenoble : 26, 27 septembre | 17, 18 octobre | 14 novembre
15 décembre

EN COOPÉRATION AVEC LE TRAIN-THÉÂTRE ET LE CDC LE PACIFIQUE

• Conduire un projet artistique, culturel et de territoire

Devenez porteur d'un projet pertinent

> 15, 16, 29, 30 mars | 12, 13 avril | 10, 11 mai

• English for the performing arts — Développez la qualité de vos échanges à l'international

> 12, 19, 26 sept | 3, 10, 17 octobre | 7, 14, 21, 28 novembre |
5, 12 décembre

FORMALISEZ VOS MÉTHODES

• Piloter un projet à l'échelle européenne ou internationale — Réussissez votre stratégie de coopération et de diffusion

> 9, 10, 11, 12, 18, 19, 20, 23, 24, 25 mai

À cette occasion un focus sera mis sur le territoire du Petit Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) le 10 mai

• Coordonner un projet audio-visuel lié au spectacle vivant — Gérer la production et la distribution de votre produit

> 5, 6, 19, 20, 26, 27, 31 mai | 1^{er} juin

• Construire un projet culturel avec la population d'un territoire — Appropriiez vous les outils de la médiation

> 17, 18, 19 mai

CONSTRUISEZ VOTRE IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle à la NACRe c'est également deux formations diplômantes avec des rendez-vous sous forme de rencontres professionnelles pour un public plus large.

• Chargé de production de projets artistiques de février à juin — Rencontre professionnelle autour des nouvelles modalités financières de production de spectacle vivant

> le 30 mai

• Administrateur d'entreprise culturelle de septembre à décembre — Rencontre professionnelle autour de la mutualisation des projets artistique et culturel et la place de l'administrateur dans ces processus

> le 9 décembre

RENSEIGNEMENTS

NACRe Rhône-Alpes – Formation Professionnelle

www.la-nacre.org/formation-professionnelle

formation@la-nacre.org ou 04 72 77 84 30

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE



COMMUNE DE SAINT-RAPHAËL

Mr. Le Maire

Service des marchés publics, place Sadi
Carnot - BP 80160 - 83701 Saint-Raphaël
- Cedex

Tél : 04 94 19 71 45 - Fax : 04 94 19 02 45

mél : service.marche@ville-saintraphael.fr

web : <http://www.ville-saintraphael.fr>

Objet : Programmation artistique estivale 2011
à l'Agora du Palais des Congrès de Saint-Raphaël.

Type de Marché : Catégorie de services n°26
Services récréatifs, culturels et sportifs.

Procédure : Procédure adaptée.

Description : Dans le cadre de sa programmation culturelle estivale, la Ville de Saint-Raphaël souhaite mettre en place des spectacles musicaux variés et de qualité à l'Agora du Palais des Congrès. À ce titre, elle est à la recherche d'un prestataire ayant toutes les compétences et capacités techniques, financières et professionnelles, susceptible de l'assister. Le prestataire proposera une programmation artistique comprenant un minimum de 1 (une) tête d'affiche de renommée nationale voire internationale, rassemblant un large public familial (voir exemples de programmation en annexe).

Classification CPV Principale : 92300000 -
Services de divertissement.

Quantité/étendue : À l'issue de la procédure de mise en concurrence sera conclu un ou des contrats de type «co-production» avec un ou plusieurs opérateurs (multi-attributaires).

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération
60 % : valeur artistique
20 % : valeur technique
20 % : coût de la mise en œuvre

Dossier à retirer : SERVICE MARCHÉS PUBLICS - MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL

Centre Technique Municipal - Bd Peire Sarade
83700 Saint-Raphaël

Tél : 04 94 19 71 45 - Fax : 04 94 19 02 45

mél : service.marche@ville-saintraphael.fr

web : www.ville-saintraphael.fr

Remise des offres : 28/02/2011 à 16h00 au plus tard à l'adresse :

MAIRIE DE SAINT-RAPHAËL

Secrétariat Général - Service courrier

Place Sadi Carnot - BP 80160

83701 Saint-Raphaël Cedex

Tél : 04 94 82 15 61

Envoi à la publication le : 26 janvier 2011

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier sur
<http://www.ville-saintraphael.fr>



VILLE DE METZ
Avis de consultation

I Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Ville de Metz
Direction Générale : 1, Place d'Armes, BP 21025, 57036 METZ Cedex 01.
Tél. : 03 87 55 50 80 - Fax : 03 87 55 52 77
courriel : dg@mairie-metz.fr

I Objet du marché :
ÉTUDE PORTANT SUR LA CONVERGENCE D'ENTITÉS CULTURELLES
Accompagnement opérationnel de la Ville de Metz portant sur le rapprochement entre l'Orchestre National de Lorraine et l'EPCC Metz en Scène et les coopérations à consolider entre les institutions culturelles messines dédiées à la musique et au spectacle vivant.

E Code CPV : 71241000-9 (Études de faisabilité, service de conseil, analyse).

I Numéro de consultation : CS10-1312-PA2.

I Procédure Adaptée (article 28 et 40 du Code des Marchés Publics).

I Date limite de réception des offres : lundi 14 février 2011 à 12h00.

I Renseignements complémentaires : tous les renseignements obligatoires sont consultables dans un avis sur le site : <http://mairie-metz.e-marchespublics.com> ou peuvent être obtenus au 03 87 55 59 63 ou fax 03 87 55 59 37 ou courriel : marchesadmin@mairie-metz.fr.

I Date d'envoi du présent avis : 20/01/2011.



L'Association des Producteurs et Editeurs Musicaux
du Languedoc-Roussillon (APEM-LR)
recherche

**un prestataire afin de réaliser
une étude sur les musiques actuelles
en Languedoc-Roussillon**

Commanditée par la Direction Régionale des Affaires
Culturelles et le Conseil Régional du Languedoc-
Roussillon, cette étude est envisagée comme un état
des lieux des acteurs économiques des musiques
actuelles en région et un outil d'aide à la décision.

Pour prendre connaissance de l'appel d'offre
et pour toute demande de renseignements concernant
cette étude, veuillez contacter Arnaud DI VIRGILIO,
chargé de mission à l'APEM-LR :
arnaud.apemlr34@gmail.com

Remise des offres jusqu'au 24 février 2011.



Le centre dramatique national de Montluçon - région Auvergne

Le ministère de la culture et de la communication,
DGCA et DRAC - Auvergne, La ville de Montluçon,
Le conseil régional d'Auvergne, Le conseil général
de l'Allier, recherchent :

un/une/des artistes

pour diriger, à partir du 1^{er} janvier 2012, le centre
dramatique national de Montluçon (SCOP) régi par
le contrat de décentralisation dramatique institué par
le décret du 2 octobre 1972 et l'arrêté du 23 février 1995
et dont la mission fondamentale est la création théâtrale.

Les candidats doivent adresser une lettre de motivation
et une présentation de leur parcours artistique accompa-
gnées d'un curriculum vitae **avant le 11 mars 2011**,
cachet de la poste faisant foi, à :

- **Monsieur le Directeur général
de la création artistique**
62, rue Beaubourg - 75003 Paris
- **Monsieur le Directeur régional des affaires
culturelles d'Auvergne**
4, rue Pascal - BP 378 - 63010 Clermont-Ferrand
- **Monsieur le Maire de Montluçon**
Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès -
03100 Montluçon
- **Monsieur le Président du conseil régional
d'Auvergne**
Hôtel de Région - 13, avenue de Fontmaure
63400 Chamalières
- **Monsieur le Président du conseil général
de l'Allier**
1, avenue Victor-Hugo - 03000 Moulins

Le contrat de décentralisation dramatique et une note d'orien-
tation rédigée par les partenaires publics du CDN, présentant
la structure ainsi que son territoire d'implantation sont disponi-
bles auprès de la DRAC - service du théâtre (04 73 41 27 65).

Les candidats présélectionnés présenteront leur projet
artistique devant un comité composé des représentants
des différents partenaires.

Monsieur le Ministre de la culture et de la communication
procédera à la nomination à l'issue du processus.



Le CFMI de l'Université Paris-Sud 11 recrute

un directeur h/f

Prises de fonctions le 1^{er} septembre 2011

MISSIONS

La responsabilité de l'organisation et de la direction du centre :

- L'encadrement de l'équipe pédagogique et administrative
- La gestion financière et la relation avec les tutelles
- La conception et le suivi du plan de formation
- La conception des projets artistiques liés aux plans de formation
- Le suivi des parcours de formation des étudiants (formation initiale, continue, VAE).

Une charge d'enseignement dans son domaine de compétences.

La participation à la réflexion sur les questions liées à l'enseignement artistique au niveau régional et national.

CONDITIONS

Etre titulaire du Certificat d'Aptitude de directeur délivré par le MCC, ou de l'agrégation d'éducation musicale et chant choral ou d'autres titres équivalents.

PROFIL

- Compétences musicales et pédagogiques
- Connaissance des établissements d'enseignement relevant du Ministère de l'Éducation Nationale, et de ceux relevant des collectivités territoriales (écoles de musique)
- Bonne connaissance des politiques culturelles territoriales ainsi que des milieux artistiques musicaux et éducatifs
- Bonne connaissance des enjeux de l'enseignement supérieur de la musique
- Qualités relationnelles
- Capacité à diriger une équipe
- Capacité à développer les partenariats déjà établis
- Sens de l'initiative et de l'organisation
- Grande disponibilité.

Poste CDD 3 ans renouvelable

Date limite de dépôt des candidatures : Lundi 4 avril 2011

Adresser curriculum vitae détaillé, lettre de motivation, justificatifs de diplômes et précisions sur la situation administrative à :

Monsieur Le Président de l'Université Paris-Sud 11,
Bâtiment 300, 91405 Orsay Cedex.



La maison
des métallos,
établissement
culturel
de la ville
de Paris

LA MAISON DES MÉTALLOS, ÉTABLISSEMENT CULTUREL DE LA VILLE DE PARIS RECRUTE

UN DIRECTEUR(TRICE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Régie personnalisée à caractère administratif, la Maison des métallos développe création, programmation et pratiques artistiques pluridisciplinaires, formes participatives, expressions urbaines, rencontres et débats, pratiques numériques et relation au tissu social. Les thématiques abordées sont liées aux réalités de société.

MISSIONS DU DIRECTEUR(TRICE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il coordonne la gestion administrative et financière de l'Établissement sous la responsabilité du directeur général et de la directrice-adjointe.

- Il coordonne le suivi financier de l'Établissement, en respectant les obligations légales en vigueur en droit et comptabilité publics.
- Il prépare les budgets et assure le suivi de leur exécution.
- Il est responsable de l'administration du personnel.
- Il initie les partenariats privés et/ou institutionnels nécessaires au développement du projet de l'établissement et supervise les locations d'espace et les événements privés.
- Il est responsable de la mise en œuvre et du suivi de la passation des marchés publics.
- Il encadre la préparation et le suivi des Conseils d'administration.

Pour remplir sa mission, le directeur(trice) administratif et financier encadre une équipe constituée d'une administratrice, d'une responsable événements et partenariats privés, d'une assistante comptable à temps partiel et d'une assistante.

Contrat et rémunération : CCD de 3 ans. Rémunération mensuelle de 3040 euros à 4050 euros brut, en fonction des titres et de l'expérience du candidat, à laquelle s'ajoute l'indemnité de résidence et, le cas échéant, le supplément familial.

Les candidats devront faire parvenir CV et lettre de motivation avant le 15 février à l'attention de marion.azuelos@maisondesmetallos.org.

www.maisondesmetallos.org



CENTRE DES ARTS
ENGHIEN-LES-BAINS

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS (Val d'Oise)
12 324 habitants - Station thermique et touristique
(Surclassée de 20 000 à 40 000 habitants)

RECRUTE

(Remplacement congé maternité)

POSTES A POURVOIR A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2011

Lieu de travail : Centre des arts 12/16 rue de la Libération 95880
Enghien-les-Bains

1 ADMINISTRATEUR/TRICE DU CENTRE DES ARTS

Description :

Missions : Sous l'autorité du directeur du centre des arts, en relation avec les services de la Mairie, vous assurerez la préparation et le suivi des contrats artistiques, des dépenses à engager, des missions des agents du théâtre.

Description du poste :

Montage budgétaire / contrôle de gestion : suivi et mise à jour des différents budgets liés au fonctionnement administratif du théâtre.

Elaboration et suivi des plannings et objectifs de travail de l'équipe permanente (20 agents) et des intermittents.

Montage des dossiers de subventions en relation avec les tutelles concernées.

Recherche de financements complémentaires : coproductions, partenariats, mécénats.

Travail en collaboration avec le service financier de la Mairie concernant toutes les questions comptables.

Rédaction des contrats de cession, de coproduction et de résidence.

Rédaction des contrats de travail des artistes et des intermittents en relation avec le service des Ressources humaines de la Mairie.

Profil :

Formation supérieure en administration de structure culturelle et/ou expérience conséquente sur un poste similaire • Maîtrise des budgets et de leurs outils de gestion indispensable (comptabilité publique M14) • Connaissance juridique liée à la particularité des contrats de travail dans le spectacle vivant • Connaissance du réseau national de diffusion pour la danse contemporaine • Compétences informatiques : Word, Excel, internet • Permis B • Anglais courant souhaité • Bon relationnel • Sens du travail en équipe • Capacité d'adaptation

Traitement en fonction des références et de l'expérience.

1 ASSISTANT(E) DE L'ACTION CULTURELLE

Description :

Missions : Sous l'autorité du directeur général adjoint des services en charge des affaires culturelles, animations et vie associative, en relation avec les services de la Mairie, vous serez chargé(e) de l'aide à la coordination des activités des services culturels (centre des arts, école de musique et médiathèque) et associatifs.

Description du poste :

- Secrétariat
- Rédaction de comptes rendus
- Suivi de la mise en place de manifestations culturelles et associatives
- Suivi des contrats avec les artistes, gestion des intermittents et hôtesse avec l'équipe technique et l'accueil du Centre des Arts
- Rédaction et mise en forme des dossiers de la Commission Culture et des différents rapports de présentation
- Mise à jour de l'agenda évènementiel

Profil :

Formation supérieure en médiation culturelle ou management avec intérêt pour le secteur culturel • Compétences informatiques : Word, Excel, internet • Permis B • Bon relationnel • Sens du travail en équipe • Capacité d'adaptation

Traitement en fonction des références et de l'expérience.

Merci de bien vouloir adresser une lettre de motivation manuscrite avec CV à l'attention de M. le Maire - Hôtel de Ville - 57 rue du Général de Gaulle - 95 880 Enghien-les-Bains avec la mention : « poste à pourvoir au centre des arts ».



théâtre de nîmes

recrute

UN(E) CHARGÉ(E) DE PRODUCTIONS ET/OU DE PROJETS

- Convention collective SYNDEAC
- CDI
- agent de maîtrise groupe 5

Poste à pourvoir au plus tôt

Merci d'adresser votre candidature (cv +lettre) à :
THÉÂTRE DE NÎMES
BP 14 63
30 017 NÎMES CEDEX 1
A l'attention de Marine Amelin, Administratrice Générale

Ou par e mail à :
contact@theatredenimes.com

DÉFINITION DU POSTE

Sous la responsabilité de l'administratrice générale du théâtre, et en étroite collaboration avec les différents services, le(a) salarié(e) aura notamment la responsabilité :

- de la préparation ● de l'organisation
- de la mise en œuvre ● du suivi budgétaire

des productions du théâtre ainsi que d'un ou plusieurs projets (notamment le Festival de Flamenco qui se déroule au mois de janvier) en fonction de l'activité développée chaque saison par le théâtre.

Il (elle) assurera par ailleurs la responsabilité administrative du service éducatif (établissement et suivi du budget, des demandes de subventions et des contrats). Enfin, il (elle) sera conduit(e) à assister la responsable de communication lors des périodes de haute activité.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- temps de travail modulé sur la saison artistique (1 547 heures)
- 6 semaines de congés payés

PROFIL DEMANDÉ

- Formation supérieure en gestion ● Excellents relationnel et rédactionnel ● Maîtrise des outils informatiques ● Goût prononcé pour la création artistique ● Bon niveau en anglais et en espagnol nécessaires ● 1^{re} expérience dans un emploi similaire exigé.

Salaire en fonction de l'expérience et de la grille salariale de l'établissement

Descriptif de la structure :

www.theatredenimes.com
43 salariés permanents, accueil de spectacles «théâtre/musique/danse», créations, atelier de construction de décors, actions culturelles et éducatives, 2 salles : le Théâtre jauge de 791 places, la salle de l'Odéon jauge de 240 places assises.

**AVIGNON
FESTIVAL
&Cies** le OFF

RESPONSABLE COORDINATION (H/F)

Placé sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration de l'association Avignon Festival & Compagnies, le responsable aura la charge de :

- Coordonner le travail des personnels permanents et saisonniers de l'association, assurer le recrutement des saisonniers, le suivi de leurs contrats et formalités d'embauche (DUE, établissement des contrats de travail, déclarations administratives diverses), ainsi que le suivi de la planification de leurs volumes horaires ● Assurer le suivi et l'exécution des décisions de l'Association, avec les partenaires et les fournisseurs ● Mettre en œuvre les décisions de l'Association sur les commissions thématiques ● Organiser en région les rencontres préalables au festival et en assurer l'information auprès des compagnies, de la presse et des théâtres partenaires ● Garantir la bonne mise en place et le bon fonctionnement au quotidien des lieux d'accueil d'AF&C ● Type de contrat : CDI. Lieu de travail : Avignon. Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2011. Date limite de dépôt des candidatures : 20 février 2011

COMPÉTENCES

- Aptitude au travail en équipe ● Sens de l'organisation et de l'initiative ● Anglais courant souhaité.

PROFIL

- Bonne culture générale ● Expérience dans le domaine culturel et bonne connaissance des festivals et en particulier le festival OFF d'Avignon ● Disponibilité ● Maîtrise des outils informatiques.

RÉMUNÉRATION BRUTE ANNUELLE : 30 000 Euros

Merci d'envoyer CV et lettre de motivation à :
M. Greg Germain Président d'Avignon Festival & Compagnies –
Le OFF – 64 rue Thiers – Bâtiment A – 84000 Avignon



Evoluez dans un environnement de qualité

30 ans d'intercommunalité, d'innovation et d'énergie !
Deuxième pôle économique de l'Ouest parisien, à 30 mn de Paris, entre Versailles et la vallée de Chevreuse, Saint-Quentin-en-Yvelines vous attend. Les 600 agents de la Communauté d'Agglomération, au service de ses 150 000 habitants et de ses 2 700 entreprises, imaginent, bâtissent, aménagent chaque jour une ville équilibrée et solidaire. Nous vous offrons des projets ambitieux, une carrière épanouissante, un équilibre de vie. **REJOIGNEZ-NOUS !**

► DIRECTION DES ARTS VIVANTS - LE PRISME

DIRECTEUR TECHNIQUE / REGISSEUR GENERAL (h/f)

Poste ouvert aux techniciens territoriaux

Rattaché(e) à la directrice du Prisme, vous mettez en œuvre les dispositifs techniques nécessaires à la conduite des manifestations et spectacles organisés par le Prisme, en réponse aux exigences de sécurité, aux demandes des artistes et aux fiches techniques des spectacles. Vous organisez et garantisiez en outre la bonne tenue et la sécurité du bâtiment.

Missions : ● Organiser et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'exploitation et aux manifestations du Prisme ● Assurer l'encadrement des équipes techniques (agents permanents et intermittents) ● Suivre la gestion et le budget liés à l'exploitation technique des manifestations proposées par le Prisme ● Garantir : - la maintenance et l'inventaire du matériel technique - la bonne tenue du bâtiment, en collaboration avec les services concernés - la sécurité du bâtiment, des spectacles et des équipes en mettant en œuvre les moyens et dispositifs nécessaires.

Titulaire d'une formation dans les métiers du spectacle et d'une solide expérience en direction technique, vous maîtrisez les techniques du spectacle vivant, savez analyser les besoins et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la tenue des spectacles. Vous connaissez les règles de sécurité applicables aux équipements recevant du public et lors des spectacles. Manager expérimenté(e), vous saurez encadrer et coordonner les équipes permanente et intermittente. Organisé(e) et rigoureux(se), vous disposez d'un bon relationnel et savez faire preuve de polyvalence. Qualification SSIAP 1 appréciée.



Ensemble œuvrons pour un service public de qualité

Merci d'adresser votre candidature de préférence par e-mail : agglosqy-977427@cvmail.com ou à M. le président, Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, BP 46, 78185 Saint-Quentin-en-Yvelines Cedex
Le profil du poste détaillé est accessible sur le site : www.saint-quentin-en-yvelines.fr

STRUCTURES DE CRÉATION
ET DE DIFFUSION

DIRECTION

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE MONTLUÇON (03). Artistes (h/f).

→ Voir page 12

CFMI ORSAY - UNIVERSITÉ DE PARIS-SUD 11. Directeur (h/f). → Voir page 13
THÉÂTRE À LA CARTE à Montrouge (92). Directeur artistique (h/f). 01 46 56 41 70. www.theatrealacarte.fr

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE TOURS (37). Directeur (h/f). Cand. avant le 4/03. info@ccntours.com ; centre@culture.gouv.fr

ADMINISTRATION/
PRODUCTION/DIFFUSION

MAISON DES MÉTALLOS à Paris. Directeur administratif et financier (h/f).

→ Voir page 13

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS pour le Centre des Arts (95). Administrateur (h/f).

→ Voir page 13

THÉÂTRE DE NÎMES (30). Chargé(e) de production et/ou de projets. → Voir page 14

CIE ULTIMA CHAMADA à Paris. Chargé(e) d'administration. Cand. avant le 15/02. ultima_chamada@yahoo.fr

COMPAGNIE ARTEFACT en Île-de-France. Chargé de développement (h/f). admin@artefact-lab.com

CHŒUR ARSYS BOURGOGNE au Vézelay (89). Chargé(e) de diffusion. diffusion@arsysbourgogne.com

BORD CADRE à Paris. Chargé(e) du développement. CAE Emploi-tremplin. www.profilculture.com

CIE SERGE RICCI à Paris. Chargé(e) de production et de développement. Cand. 10/02. Pour le 1/03. www.profilculture.com

COMÉDIE DE VALENCE (26). Administrateur de production (h/f). CDD du 1/04 au 1/09 vanessaceroni@comediedevalence.com

L'OLYMPIC à Nantes (44). Attaché(e) de production multimédia (h/f). Cand. avant le 22/02. Pour le 1/04. recrutement@olympic.asso.fr ; www.olympic.asso.fr/+Offres-d-emplois-Responsable+.html

CRTH, CENTRE RESSOURCES THÉÂTRE HANDICAP à Paris. Assistant administratif (h/f). CUI à pouvoir le 31/01. www.crth.org

CHAUD DEVANT PROD à Nantes (44). Chargé(e) de diffusion. CUI CAE pour le 1/03. www.profilculture.com

COMMUNAUTÉ URBAINE DE STRASBOURG (67). Chargé de production, délégué artistique (h/f) pour l'Orchestre philharmonique. Cand. 25/02. Pour le 1/04. Rubrique Recrute-

ment, www.philharmonique-strasbourg.com
CIE MÉTRO MOUVANCE à Thouars (79). Chargé(e) de diffusion. Pour début mars. metromouvance@orange.fr

COMMUNICATION /
RELATIONS PUBLIQUES

HIPPODROME, scène nationale à Douai (59).

Directeur des relations publiques et de la communication (h/f). Cand. 18/02. Pour le 28/03. secretariat@hippodromedouai.com

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT CHORÉGRAPHIQUE DU VAL-DE-MARNE, biennale nationale de danse à Vitry-sur-Seine (94). Chargé de communication (h/f). Cand. 15/02. CDI pour le 15/04. administration@alabriquerie.com

THÉÂTRE SIMONE SIGNORET à Conflans-Sainte-Honorine (78). Chargé(e) des relations publics. www.theatresimonesignoret.fr

THÉÂTRE NATIONAL DE STRASBOURG (67). Chargé(e) des relations publiques orientée numérique Cand. avant le 10/02.

À pourvoir dès le 1/04. direction@tns.fr
LE THÉÂTRE D'ARRAS (62). Chargé(e) des relations avec le public. Cand. avant le 10/02. benedict.trocme@theatredarras.com

MAISON D'EUROPE ET D'ORIENT à Paris. Chargé(e) de communication. Emploi-tremplin. administration@sildav.org

MAISON D'EUROPE ET D'ORIENT à Paris. Chargé(e) de communication. Emploi-tremplin. administration@sildav.org

TECHNIQUE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES pour

Le Prisme (78). Directeur technique / régisseur général (h/f). → Voir page 14

ESPACE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX THÉÂTRE DU KREMLIN-BICÊTRE (94).

Régisseur (h/f). CDI dès le 1/03. dragan.ecam@orange.fr

AUDITORIUM DU MUSÉE D'ORSAY à Paris. Régisseur général (h/f). Pour le 1/03. CDD 3 ans. martine.kaufmann@musee-orsay.fr

LA PALÈNE, à Rouillac (16). Régisseur lumière (h/f). Cand. 15/02. laurence.lapalene@orange.fr

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT à Paris. Chef atelier costumes, cand. avant le 28/02 pour le 2/05 + Directeur technique adjoint (h/f), cand. 11/02. recrutements@theatre-chailot.fr

LE FANAL, scène nationale de Saint-Nazaire (44). Régisseur général (h/f). Cand. 28/02. Pour le 1/03. www.profilculture.com

LE FANAL, scène nationale de Saint-Nazaire (44). Régisseur général (h/f). Cand. 28/02. Pour le 1/03. www.profilculture.com

AUTRES

VILLE D'ENGHIEN-LES-BAINS pour le Centre des Arts (95). Assistant(e) de l'action culturelle. → Voir page 13

AVIGNON FESTIVAL & COMPAGNIES (84). Responsable coordination. → Voir page 14

OPÉRA DE LILLE (59). Employé au service général (h/f). Cand. avant le 14/02. Pour le 1/03. edujardin@opera-lille.fr

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriales dans

LA LETTRE DU
SPECTACLE

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

STUDIO THÉÂTRE DE STAINS (93).

Chargé(e) des dossiers de subvention. CDD 5 mois. Poste à mi-temps.

www.studiotheatrestains.fr

ACCORDS CROISÉS à Paris. Chargé(e) de diffusion. Cand. avant le 15/02.

www.profilculture.com

PÉPINIÈRES EUROPÉENNES POUR JEUNES ARTISTES à Tournefeuille (31).

Chargé(e) de mission pour la coordination de l'établissement Sud-Europe. CAE 6 mois. www.art4eu.net

FONDATION ROYAUMONT à Asnières-sur-Oise (95). Responsable du développement des publics et des actions culturelles.

CDD 7 mois et 1/2 dès mi-mars. Rubriques La fondation, Postes à pourvoir, www.royaumont.com ; drh@royaumont.com

L'OLYMPIC à Nantes (44). Responsable recherche et développement transversaux multimédias. Cand. avant le 22/02. Pour le 1/04. recrutement@olympic.asso.fr

FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE

VILLE DE CHAUMONT (52). Régisseur Lumière pour le Théâtre Le Nouveau Relax. Cand. 28/02. vcaput@ville-chaumont.fr

VILLE DE BELLEY (01). Directeur du conservatoire (h/f). Cand. avant le 28/02. www.profilculture.com

CONSERVATOIRE DE SABLÉ-SUR-SARTHE (72). Directeur adjoint (h/f). Pour le 15/03. www.profilculture.com

VILLE DE MEUDON (92). Directeur du Centre d'art et de culture (h/f). 01 41 14 80 00.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE MOULINS (03). Directeur des services fonctionnels et culturels (h/f). Pour le 21/02.

p.loze@agglo-moulins.fr

VILLE DE BRUNOY (91). Responsable technique d'un équipement culturel (h/f). www.ville-brunoy.fr

VILLE DE BOULOGNE-BILLANCOURT (92). Directeur de la culture (h/f). Cand. avant le 19/02. recrut@mairie-boulogne-billancourt.fr

VILLE DE MONTMORENCY (95). Directeur de l'action culturelle et de la promotion de la ville (h/f). grh@ville-montmorency.fr

VILLE DE SÉLESTAT (67). Directeur de la promotion culturelle et touristique (h/f). Cand. avant le 15/02. Pour le 1/04.

baumeister@ville-selestat.fr



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous
Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

● **Champs Libres.** Roland Thomas, directeur adjoint de la MC2 à Grenoble (38), a été nommé directeur de Champs Libres à Rennes (35). Il succédera à la mi-mars à Jacques Terrière, parti fin août.

● **Adami.** Benjamin Sauzay a rejoint la direction générale comme responsable de la stratégie institutionnelle. Il œuvrera aux côtés d'Odile Renaud, directrice, à la direction de l'action artistique de l'Adami. Il secondera Bruno Boutleux, directeur général.

● **Nice Jazz Festival.** Harry Lapp sera le directeur artistique du Nice Jazz Festival. Fondateur du Strasbourg Jazz Festival et directeur artistique du Festival de musique classique de Strasbourg, il a été directeur artistique de Jazz à Juan, de 2001 à 2009.

● **Le Maillon.** Après avoir accueilli Céline Coriat à la presse et aux relations publiques franco-allemandes en novembre dernier, Le Maillon - Théâtre de Strasbourg engage Laure-Marie Rollin, comme responsable des relations publiques et de l'accueil. Elle était chargée des relations publiques et responsable de l'action culturelle à la Criée, centre dramatique national à Marseille (13).

● **Ville de Lens.** Manuel Gonzales, ex-directeur adjoint de la culture de la Ville de Reims (51), a pris ses fonctions comme responsable du Service culture à Lens (62).

● **Opéra-Comique.** Maryvonne Chamboduc de Saint-Pulgent a été reconduite à la présidence du conseil d'administration du Théâtre national de l'Opéra-Comique à Paris. Elle occupe cette fonction depuis 2003.

● **MC2.** Delphine Gouard, ex-secrétaire générale de Culture Commune à Loos-en-Gohelle (62), arrive aux relations avec le public de la MC2, à Grenoble (38), où Dominique Guilbaud, directeur technique, est remplacé par Jean-Luc Thorant.

● **Théâtre national de Chaillot.** Benoît André, directeur du festival Automne en Normandie, rejoint le Théâtre national de Chaillot comme secrétaire général, conseiller à la programmation.

● **MESH.** Jean-François Timmel, en provenance de l'Éducation nationale, a rejoint Musique et Situations de handicap, à Margency (95), comme responsable de la communication.

● **Ville de Bastia.** Véronique Bascoul est nommée à la direction des affaires culturelles de la Ville de Bastia (20) où elle prend le relais de Jacques Garbay, parti à la retraite. Elle a exercé les mêmes fonctions à Montauban (82).

● **Ville de Fontenay-sous-Bois.** Claudette Reiner occupe désormais le poste de directrice générale adjointe (DGA) à la vie citoyenne, culturelle et sportive de la Ville de Fontenay-sous-Bois (94). Elle était DGA du pôle éducatif et des ressources humaines à La Courneuve (93).

● **Le Bikini.** Matthieu Narbonne travaille désormais aux côtés d'Antoine Fantuz à la communication et programmation du Bikini, salle de concerts à Ramonville-Saint-Agne (31). Il a été, à Toulouse (31), directeur du festival Combines à sons et, jusqu'en 2010, directeur de Friends of P, promoteur de concerts. Il remplace François Manificat.

PARCOURS

Josiane Cueff, au Centre martiniquais d'action culturelle

Elle a succédé fin janvier à Manuel Césaire.

Arrivée fin janvier au Centre martiniquais d'action culturelle (CMAC), scène nationale de Martinique, Josiane Cueff prend la suite de Manuel Césaire plusieurs mois après son départ. La nouvelle directrice connaît bien la zone Caraïbe et l'Amérique du Sud. Au cours des années 2000, elle a travaillé à l'ambassade de France au Venezuela, puis en Colombie en tant qu'attachée culturelle. Une grande partie de son projet pour le CMAC s'appuie sur la possibilité de développer des actions communes avec d'autres structures, notamment en Guadeloupe et Guyane, mais aussi en mettant en place des collaborations autour de la Caraïbe, du Mexique et de la Colombie. «Du fait de l'insularité, il est important de développer un réseau pour favoriser la venue d'artistes depuis l'Europe ou de la zone Caraïbe», note-t-elle. Avec l'appui de la DRAC,



la nouvelle directrice entend renforcer la diffusion des œuvres programmées au CMAC dans divers lieux en Martinique. Pour Josiane Cueff, la direction d'une scène nationale est une première. Titulaire d'un DESS en gestion des institutions culturelles, elle a dirigé pendant six ans le centre culturel Art et image du Pré-Saint-Gervais (93) dans les années 1990, et a été chef de projet sur les musiques actuelles à Mantes-la-Jolie (78) avant de fonder son agence de développement culturel, Modern'C5, en Bretagne. Au CMAC, elle mettra l'accent dans un premier temps sur la danse et la musique, axes forts de la scène nationale. Elle entend ensuite y intégrer un «cabaret littéraire» qui mêlera littérature et théâtre, une initiative qu'elle a portée en Colombie et qui viendra en complément de la programmation théâtrale. ● T. L. R.

● **Le Tremplin.** L'équipe du Tremplin, nouvel équipement communautaire culturel de Beaumont (63), s'est constituée. Frédéric Roz, ex-chargé de mission musiques actuelles à Issoire (63), est directeur ; Sophie Changeux, ex-médiatrice culturelle de Billom (63), est administratrice et Samuel Guilber, précédemment régisseur pour la Ville d'Issoire devient régisseur général du Service culture de Beaumont.

● **APEM Languedoc-Roussillon.** Arnaud Di Virgilio conduit l'étude sur les musiques actuelles en

Languedoc-Roussillon, pilotée par l'association des producteurs et éditeurs de musique en Languedoc-Roussillon, la Région et la DRAC. Il a été chargé de mission sur plusieurs études à Musique et Danse en Lorraine.

● **Théâtres de Luxembourg.** Vincent Adelus quitte ses fonctions de directeur adjoint du NEST, CDN de Thionville-Lorraine, pour rejoindre les Théâtres de la Ville de Luxembourg. Il effectuera, dans un premier temps, une mission en tant que conseiller artistique pour le théâtre en langue française.

LA LETTRE DU SPECTACLE

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, BP 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettreduspectacle.com. Directeur de la publication : Nicolas Marc. Directeur adjoint : Cyrille Planson. Rédacteur en chef : Yves Pérennou. Journaliste : Tiphaine Le Roy. Ont collaboré à ce numéro : Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Marjolaine Dihl, Philippe Verrière. Direction artistique : Éric Deguin. Mise en page : Émilie Ripoche. Publicité et marketing : Fabiola Drouet. Comptabilité : Nicole Bouyer.

Relations abonnés : Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 nos : 324 € TTC. Impression : Caen Repro. La Lettre du Spectacle est une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 045T78729. ISSN : 1294-2499.

ABONNEMENTS Adressez votre demande accompagnée de votre règlement à :

Service Abonnements - 11, rue des Olivettes - BP 41805 - 44018 Nantes Cedex

1 an (22 numéros) : 254 € au lieu de 344 € / 6 mois (11 numéros) : 138 € au lieu de 180 €

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 € au lieu de 344 € (joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite.



Millénaire
Presse

Presse PRO
Association pour la promotion de la presse professionnelle

La Lettre du Spectacle
est membre de Presse Pro